



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 14 Décembre 2011

Date de la convocation 07 Décembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc – Communauté de Communes CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, M. MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, CANET : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFÉ Gilbert, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. BARON Bernard, M. DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN-CABRIERES : M. BLANQUER Alain, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MATHIEU Alain à M. GAIRAUD Francis, M. FAVIER Marc à M. MALBEC Sylvain, M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François, M. BAISSE Robert à M. BRUN Olivier, M. SAN MARTIN Bernard à M. VENTRE Philippe, M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel, M. SOTO Bernard à M. QUEROL Jean-François, M. RIGAUD Christian à M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p>

Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Salagou.

Monsieur BRUN informe les membres du Conseil communautaire que par délibération du 5 octobre 2011, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Salagou a approuvé une modification de ses statuts, portant sur les points suivants :

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20111222-2011-12-14-23-DE Date de télétransmission : 10/01/2012 Date de réception préfecture : 10/01/2012</p>

- Présentation du site du Salagou, mention de l'Opération Grand Site,
- Article 2 Objet : mise en œuvre de la mission Grand Site,
- Article 4 Siège : le déménagement de l'adresse du siège social du 33 rue René Gosse, 34800 Clermont l'Hérault au 18 avenue Raymond Lacombe 34800 Clermont L'Hérault
- Article 7 le comité syndical : répartition des sièges,
- Article 9 le bureau syndical : modification du nombre de membres,
- Article 10 le budget : règles de répartition des participations financières

Cette modification statutaire fait suite :

- au déménagement des bureaux du Syndicat Mixte,
- à la fusion des communautés de communes Lodévois-Larzac et Lodévois et à l'adhésion de la commune de Celles à la Communauté de communes du Lodévois et Larzac, à la future adhésion de la commune de Lacoste à la Communauté de communes du Clermontais à compter du 1^{er} janvier 2011,
- du lancement de l'Opération Grand Site en avril 2010.

Il convient de se prononcer sur cette modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Salagou.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE

APPROUVE la modification des statuts du syndicat mixte de gestion du Salagou tel que présenté,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.